

PROCÈS-VERBAUX DU

Conseil général

DE LA

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

LEGISLATURE 2008-2012

N° 1

Séance du mercredi 21 mai 2008 à 19h30

Salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville

Présidence : M. Philippe Lagger.

Quarante et un conseillères et conseillers généraux sont présents.

Présent(e)s : Mme Esma Aris, Mme Katia Babey Falce, M. Pierre-Yves Blanc, M. Pierre-Alain Borel, M. Théo Bregnard, M. Pascal Bühler, M. Denis Cattin, M. Hughes Chantraine, Mme Annie Clerc Birambeau, Mme Marie-France De Reynier Porta, M. Laurent Duding, Mme Eva Fernandez, M. Fabien Fivaz, Mme Aline Fleury, Mme Monique Gagnebin de Pietro, Mme Pascale Gazareth, Mme Fabienne Girardin, M. Michel Guyot, M. Olivier Guyot, M. Frédéric Hainard, M. Michel Hess, M. Laurent Iff, Mme Julie John, Mme Emilie L'Eplattenier, Mme Anne-Lise Lagger, M. Philippe Lagger, M. Jean-Charles Legrix, Mme Silvia Locatelli-Caruncho, Mme Sylvia Morel, M. Claude-André Moser, Mme Mariette Mumenthaler, M. Daniel Musy, M. Daniel Nussbaumer, M. Alain Parel, M. Cyril Pipoz, M. Pierre-André Rohrbach, M. Marc Schafroth, M. Francis Stähli, M. Yves Strub, M. Christophe Ummel, M. Serge Vuilleumier.

Le Conseil communal siège *in corpore*.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**ORDRE DU JOUR****Séance constitutive du Conseil général du mercredi 21 mai 2008
à 19h30****à l'Hôtel-de-Ville**

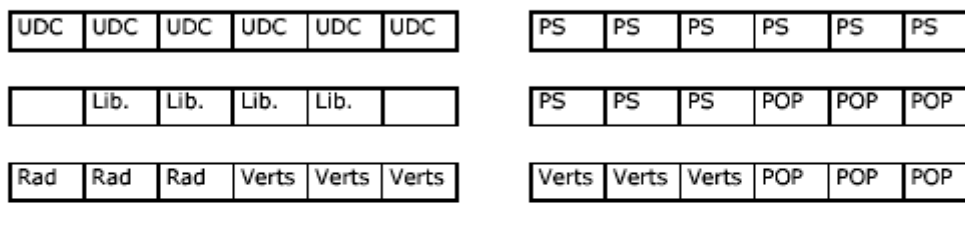
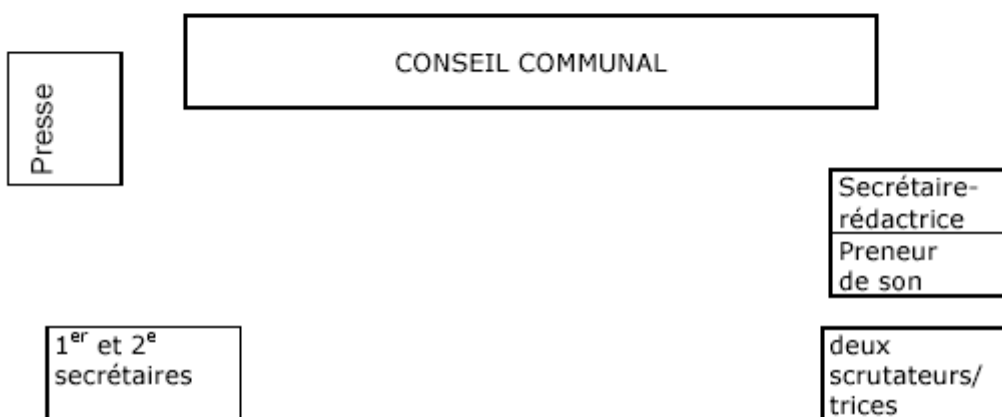
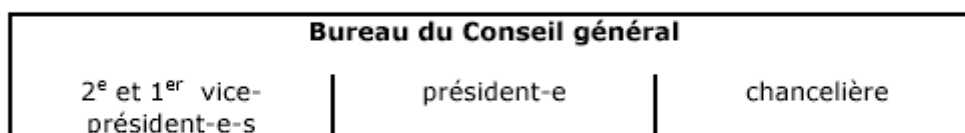
1. Allocution de M. Jean-Pierre Veya, président du Conseil communal
2. Mise en place du Bureau provisoire
3. Allocution du doyen (M. Francis Stähli, président provisoire)
4. Election du Bureau du Conseil général (*NB : les 4 membres du Bureau provisoire quittent leurs places ; les 7 membres du Bureau élus prennent leurs places ; dès ce moment le Conseil général peut se disposer dans la salle selon le plan définitif*)
5. Discours du président du Conseil général élu
6. Election des commissions
 - commissions prescrites par une loi cantonale
 - commissions de gestion
 - commission financière
 - commissions intercommunales
 - comité de la Caisse de pensions du personnel communal
 - conseil de la Fondation Winterthour – La Chaux-de-Fonds

Le Bureau provisoire sera constitué du doyen d'âge (Francis Stähli, président) et des trois plus jeunes élus (Emilie L'Eplattenier, secrétaire ; Julie John et Cyril Pipoz, scrutateurs).

A l'issue de la séance, le nouveau président du Conseil général invitera l'assemblée à une réception organisée par son parti. A cette occasion, comme le veut la tradition, les groupes seront appelés à prononcer des allocutions en l'honneur du nouveau premier citoyen de la ville.

CONSEIL COMMUNAL

Salle du Conseil général
Législature 2008-2012

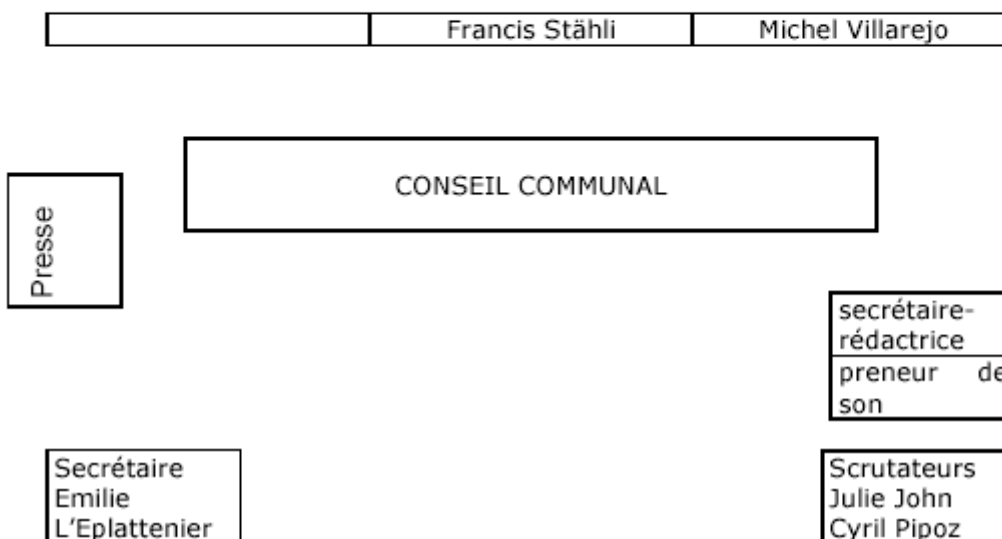


Conseil général

- 11 socialistes
- 8 UDC
- 7 POP
- 7 Verts
- 5 Lib.
- 3 Rad.

Bureau du Conseil général

- 2 Socialistes
- 2 UDC
- 1 POP
- 1 Vert
- 1 Lib.

Salle du Conseil général, Séance du 21 mai 2008**Ouverture de la séance**

Pour l'ouverture de la séance, jusqu'à la désignation du Bureau du Conseil général, aucune disposition particulière n'est prévue.

Les membres du Conseil général sont néanmoins priés de s'installer, dans la mesure du possible, par groupes, et dans une disposition proche de celle arrêtée pour la suite de la législature.

AGENDA 1^{er} semestre

AU CONSEIL GENERAL

Le 17 juin 2008

Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer ci-dessous le calendrier des séances du Conseil général jusqu'à la fin de l'année 2008.

- jeudi 26 juin à 19h30
- mercredi 27 août à 19h30
- mercredi 17 septembre à 19h30
- mercredi 22 octobre à 19h30
- mardi 18 novembre à 19h30
- mardi 16 décembre **à 17h00** (adoption du budget 2009)

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous prions de croire, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le vice-chancelier
Michel Villarejo

M. Jean-Pierre Veya, président du Conseil communal (Affaires culturelles, Santé, Sports et Jeunesse) : Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, Messieurs les conseillers communaux. J'ai l'honneur ce soir, en tant que président du Conseil communal, d'ouvrir cette séance constitutive de la législature 2008 - 2012, et je dois vous avouer que c'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous.

Formellement, je constate que cette séance a été régulièrement convoquée et je dois vous informer que le vice-chancelier tient à votre disposition :

- les procès verbaux des élections communales,
- les procès verbaux de la commission de répartition,
- la Feuille Officielle du 9 mai contenant le résultat des élections,
- les arrêtés du Conseil communal validant les élections du Conseil général et du Conseil communal,
- ainsi que les arrêtés proclamant élus conseillers généraux M. Olivier Guyot et Mme Emilie L'Eplattenier en remplacement, respectivement, de votre serviteur et de Pierre Hainard, élus au Conseil communal.

En préambule, j'aimerais remercier vivement mon collègue Laurent Kurth qui a assumé, avec la compétence que tout le monde lui reconnaît, la présidence de notre Ville pendant cette année préélectorale et dire également à mes collègues réélus le plaisir qui est le mien de pouvoir avec eux, avec chacun d'entre eux, poursuivre le travail entamé ces dernières années. C'est avec plaisir aussi que j'accueille ce soir, au nom du Conseil communal, notre nouveau collègue Pierre-André Monnard car je suis convaincu qu'il saura, comme sa prédécesseure Josette Frésard, apporter ses compétences, dans un état d'esprit ouvert et constructif, à ce véritable travail d'équipe qu'est, et que doit rester, celui d'un exécutif.

Pendant quatre ans, comme conseillères générales et conseillers généraux, vous aurez à décider au nom de celles et ceux qui vous ont élus, vous aurez à accompagner le Conseil communal dans sa gestion. Vous aurez aussi à rendre compte de vos décisions. Que vous soyez élu ou réélu, je tiens à vous remercier pour le temps que vous consacrez et que vous allez consacrer encore à la collectivité. Cet engagement de milice, pilier du fonctionnement de notre démocratie, vous avez accepté de l'exercer au sein du législatif. La plupart d'entre vous l'exerçaient déjà, et l'exercent encore, en étant actif dans la vie politique et associative de notre cité. C'est grâce à cela que le lien entre la population et ses autorités peut, et doit, exister. Tous dans cette salle, ne représentons pas nous-mêmes, mais représentons les autres, tous les autres, c'est-à-dire l'intérêt collectif. Et c'est donc ensemble que nous partagerons la charge de définir ce qu'il est, ce qu'il doit être et ce qu'il sera.

Les élections communales que nous venons de vivre sont les premières lors desquelles les citoyens de notre communauté, qui ne sont pas au bénéfice d'un passeport suisse, ont pu participer pleinement. Cette juste et nécessaire évolution de nos droits démocratiques permet d'élargir la représentativité des autorités, même si cet élargissement s'avère aujourd'hui encore trop modeste. Ces citoyennes et citoyens, qui ont les mêmes devoirs que les autres, bénéficient enfin des mêmes droits politiques, du moins sur le plan communal. Vous permettrez donc que je souhaite en particulier la bienvenue au sein du Conseil général à Mme Esma Aris,

première et seule élue de nationalité étrangère de notre ville, à siéger au sein de notre législatif.

Et en ce jour particulier pour la communauté étrangère de notre ville, l'actualité liée aux prochaines votations du 1^{er} juin à propos de la naturalisation m'impose quelques considérations toutes personnelles. Le démocrate que je suis respecte toujours le débat démocratique. Je suis par ailleurs très attaché aux droits populaires. Cela dit, l'expression du droit démocratique ne doit jamais, par quelque artifice que ce soit, ouvrir la porte à l'arbitraire. Pour que la démocratie fonctionne correctement il est nécessaire que le corps électoral puisse se prononcer en connaissance de cause sur les objets qui lui sont soumis. La seule identité et le pays d'origine d'un demandeur ne constituent pas, d'évidence, des éléments objectifs suffisants pour décider du sort réservé à une demande de naturalisation. Les "à priori", les méfiances, les peurs, n'ont jamais permis, et ne permettront jamais, aux sociétés humaines d'avancer, de construire des modes de vie collectifs dignes, soucieux de chacun de ses membres.

Mais revenons à notre Ville.

Durant la législature qui nous attend, nous aurons ensemble à affronter des problèmes très importants tant pour notre ville que pour la collectivité cantonale. Sur le plan communal, et l'exécutif a déjà eu l'occasion de le souligner lors de l'examen des comptes 2007, il s'agira de consolider la situation financière afin de permettre à notre Ville de consentir les investissements nécessaires au maintien de ses infrastructures et, ce faisant de la qualité de vie, qu'il s'agisse par ailleurs de "tuyaux", d'équipements sportifs, d'instruction publique ou d'institutions culturelles; la liste n'est évidemment pas exhaustive.

Cette consolidation financière doit également permettre, par le biais de nos budgets de fonctionnement, de pérenniser les prestations dont la population a besoin.

Dans certains secteurs de l'administration, il faut que le Conseil communal puisse, avec votre appui, faire aboutir les processus de réorganisation en cours afin de permettre à ses services d'affronter les enjeux d'aujourd'hui et les défis de demain.

Il s'agira également de mettre en place une autre manière de partager l'espace urbain. Le "tout" voiture, n'est plus possible. Nous devons, ensemble aussi, trouver les solutions qui permettent à notre ville de sortir enfin de la quadrature du cercle dans laquelle nous nous sommes enfermés depuis de trop nombreuses années.

Et vous l'aurez compris, la liste n'est pas complète, elle se nourrira également des propositions que vous ferez et de celles que le Conseil communal vous soumettra.

Sur un plan régional, mais pas régionaliste, le Conseil communal devra encore rester extrêmement attentif à l'avenir de l'hôpital de notre Ville qui, en plus des grands enjeux liés à la répartition des missions et à sa rénovation, est confronté aujourd'hui à une forme de démantèlement sournois, quand bien même les travaux de réhabilitation de la plate-forme médico-technique devraient débuter cet été.

Dans le domaine de la santé toujours, il semble important de souligner que, si le peuple suisse devait décider lors des votations du 1^{er} juin de donner l'entier du pouvoir aux caisses-maladie, les débats neuchâtelois sur la localisation de la maternité cantonale risquent d'apparaître comme anecdotiques au vu des discussions qui auraient inévitablement lieu avec les assureurs.

Suite au départ annoncé de la HE-Arc, il faudra poursuivre la lutte afin que les filières techniques de formation ES soient concentrées dans les Montagnes neuchâtelaises.

Enfin, et toujours sans être exhaustif, les enjeux liés à l'accessibilité de notre région par le rail, le TransRUN, ainsi que le contournement routier des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds restent eux aussi d'évidence des enjeux essentiels au maintien et au développement de l'ensemble de notre région.

Sur le plan cantonal, nous devons poursuivre les processus de collaboration initiés dans le cadre du RUN, aussi bien avec les villes du Locle et de Neuchâtel qu'avec l'Etat.

Dans ce cadre, les communes devront veiller à redéfinir leur rôle, car dans les processus de désenchevêtrement I et II, les transferts de compétences ont eu lieu du bas vers le haut (pas géographiquement, puisque sur le plan géographique c'est plutôt de l'inverse dont on doit se méfier, mais bien en terme de compétences). Demain c'est dans le sens inverse que le transfert de compétences doit s'opérer, c'est-à-dire de l'Etat vers les communes et en particulier les villes.

Durant ma période de présidence du Conseil communal, je veillerai à préserver le respect mutuel, la qualité de l'écoute et de l'échange, et, disons-le, l'amitié qui a prévalu tout au long de la précédente législature. Cet état d'esprit, qui a été utile et positif pour l'ensemble de la communauté chaux-de-fonnière, et bien cet état d'esprit qui prévaut aujourd'hui au sein de l'exécutif est une des conditions du succès qui permettra à cette ville de poursuivre son évolution, une des conditions qui permettra de développer des projets utiles et nécessaires à toutes et à tous, une des conditions qui permettra à cette ville de dessiner et de décider de son avenir.

Je sais que le futur président de votre autorité dirigera vos débats dans le même état d'esprit, avec le même but, en veillant à maintenir la même qualité de débat que celle qui a marqué votre travail ces dernières années.

J'appelle donc maintenant le doyen de votre autorité, Francis Stähli, à occuper provisoirement le siège présidentiel, ainsi que les benjamins, Emilie L'Eplattenier, Julie John et Cyril Pipoz à occuper respectivement les sièges de secrétaire et de scrutateurs afin que votre autorité puisse se constituer et commencer ses travaux.

Je vous remercie de votre attention et conclus en espérant, et en m'engageant, au nom de mes collègues du Conseil communal, à poursuivre le travail entamé ces dernières années au profit et pour le bien-être de cette ville que nous aimons toutes et tous !

Applaudissements.

Le Bureau provisoire se met en place (ndlr).

M. Francis Stähli, POP, président provisoire : Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers généraux, Messieurs les conseillers communaux, Mesdames, Messieurs. En tant que doyen d'âge, j'ai l'honneur, le grand plaisir et l'immense mérite d'ouvrir cette séance constitutive et de souhaiter la bienvenue à chacune et à chacun.

Afin que nous puissions mieux faire connaissance, nous allons procéder à l'appel et je souhaiterais que chacun se lève au moment où son nom est prononcé par notre secrétaire.

Mme Emilie L'Eplattenier, UDC, secrétaire provisoire fait l'appel.

M. Francis Stähli, POP, président provisoire : Mesdames, Messieurs, une des vertus des élections, est qu'elles passent par trois phases : elles AURONT lieu, elles ONT lieu et elles ONT EU lieu. RIRES. Comme nous sommes dans cette troisième phase, je n'y reviendrai pas, et me tourne, par conséquent, vers la nouvelle législature qui nous attend.

Nous sommes dans un parlement, lieu où s'exerce la démocratie indirecte, laquelle, on l'oublie parfois, fait pleinement partie de la démocratie et lui est même nécessaire. Ainsi, ce parlement verra, par l'intermédiaire des différentes tendances politiques qui le constituent, se dérouler des débats, débats argumentés dont le rôle est d'élaborer ensemble des décisions. Ces décisions vont ensuite conduire à des réalisations, lesquelles permettront que se constituent notre ville et son développement.

C'est pour nous tous une belle responsabilité et cela peut être même passionnant.

La vie des individus se centrant davantage sur le présent immédiat, on ne voit pas toujours ce qui progressivement se construit à travers la temporalité plus lente des collectivités publiques et des institutions.

En ce qui me concerne, je commence ma 25^{ème} année de conseiller général (ce qui ne veut pas dire qu'il y en aura encore beaucoup d'autres), mais lorsque je me retourne et considère cette période, je ne peux qu'être saisi par tout ce qui s'est fait, et ce, dans de multiples domaines.

Rassurez-vous, je ne vais pas me lancer dans une énumération mais plutôt dégager le principe qui a animé tous les exemples que je pourrais citer. Et ce principe, le voici : le champ politique doit avoir comme vrai sens la mise en place des conditions qui permettent à chaque être humain de vivre tout simplement une vie digne d'un être humain.

Et chacun le sait : premièrement, l'homme a besoin de pain (c'est une image). C'est pourquoi les infrastructures matérielles au sens large du terme sont d'une très grande importance... Et secondement, l'homme ne vit pas de pain seulement, et c'est pourquoi les offres spirituelles et culturelles le sont tout autant, sans oublier les fêtes, les multiples occasions de se rencontrer.

A La Chaux-de-Fonds, tout n'est certes pas parfait, ce n'est pas "la ville idéale" – d'ailleurs peut-il en exister une ? – mais La Chaux-de-Fonds est une ville qui a un idéal, l'idéal humaniste, lequel préside à la démocratie et la fonde, lui donnant son esprit.

Aussi, me permettrai-je, en guise de conclusion, d'appeler à ce regard qui consiste à s'élever, à dépasser les ornières, les barrières plus ou moins réelles ou artificielles, et à voir notre cité comme une cité où, dans leur diversité, ne vivent que des hommes, des femmes, et de magnifiques enfants. Je vous remercie.

Applaudissements.

M. Francis Stähli, POP, président provisoire : Je vous propose de passer au point suivant de l'ordre du jour, la nomination du Bureau du Conseil général. J'attends les propositions des groupes.

Election du bureau du Conseil général

| | |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Président : | M. Philippe Lager – Verts |
| 1 ^{er} vice-président : | M. Théo Bregnard – POP |
| 2 ^e vice-président : | M. Marc Schafroth – UDC |
| 1 ^{er} secrétaire : | M. Cyril Pipoz – PS |
| 2 ^e secrétaire : | M. Pierre-André Rohrbach – L/PPN |
| Scrutatrices : | Mme Monique Gagnebin de Pietro - PS |
| | Mme Emilie L'Eplattenier – UDC |

M. Francis Stähli, POP, président provisoire : Je vous remercie. Y a-t-il des oppositions, des contestations, des remarques? A l'évidence, non. Donc les personnes précitées sont nommées à leur poste et je prierai le Bureau de prendre sa place.

Applaudissements - Mise en place du bureau

M. Philippe Lager, président : Mesdames et Messieurs, je vous prie dans un premier temps de vous asseoir aux places qui vous sont assignées, tout simplement. Merci.

M. le président du Conseil communal, Mesdames, Messieurs, chers amis, chère famille. Je vous ferai tout simplement une petite remarque au départ : ce soir je serai peut-être un peu long (environ dix minutes) mais je vous promets, durant toute cette année, ce n'est pas moi qui serai le plus long !

Permettez-moi tout d'abord de remercier Mme Katia Babey pour sa présidence vive, efficace et compétente durant cette dernière année. Elle a su faire de telle sorte que les débats se déroulent dans une excellente atmosphère. J'aimerais aussi remercier celles et ceux qui ont quitté notre parlement en fin de législature par choix personnel ou par celui des urnes. J'espère qu'ils conserveront un souvenir riche d'expériences de ce passage dans notre législatif.

Permettez-moi aussi de remercier le Conseil communal qui a su par son travail collégial et sa ténacité mener la ville dans les chiffres noirs à la fin de la législature. Je salue aussi l'arrivée au sein de ce Conseil communal de M. Monnard qui saura, j'en suis sûr, s'intégrer au groupe existant.

Et pour en venir aux faits, le quatrième Vert de l'histoire chaud-fonnière appelé aujourd'hui à présider cette année le Conseil général a la particularité de n'avoir jamais siégé au Bureau de ce parlement. En effet, les plans des Verts ont été modifiés peu avant les dernières élections, étant donné que M. Fivaz, notre membre du Bureau, s'en ira sous d'autres cieux pour cinq mois à la suite d'un congé sabbatique. J'ai bénéficié alors de mon droit d'aînesse tant sur le plan du poids des ans que de l'ancienneté dans ce parlement. Ce n'est pas autant que M. Stähli, ça ne fait que huit ans, mais, tout de même.

Je vais maintenant vous donner en quelques mots un regard politique succinct sur ici et ailleurs, ainsi que quelques considérations personnelles.

Je lisais dernièrement dans une revue scientifique que les futurs astronautes ou cosmonautes, adaptez le terme à votre couleur politique, qui se rendront sur Mars passeront trois ans d'angoisse dans l'espace. S'il n'y a souvent pas beaucoup de marge entre la réalité et la fiction, notre avenir, à nous terriens, Suisses, Neuchâtelois et Chaux-de-Fonniers est bien ici sur cette planète. Pour le moment, et pour très longtemps, Mars ne nous sera d'aucun secours.

Nous devons ici et ailleurs, prendre de plus en plus conscience que nous vivons dans un monde fini que nous devons ménager et protéger. Nous avons la chance de vivre dans un environnement favorable. Mais pour combien de temps encore ? Notre ville s'étend de plus en plus, bien qu'elle soit moins peuplée qu'il y a quarante ans. Fort heureusement, le plan d'aménagement du Crêt-du-Loche va dans le sens de la maîtrise de l'affectation des terres. Celui de la gare aux marchandises, le quartier Le Corbusier, veut redynamiser le centre de la ville. Nous allons dans le bon sens.

Cependant, tout en sachant que tout ne dépend pas de notre volonté, nous sommes encore mauvais dans le domaine de la mobilité douce en général. Les déplacements à vélo sont particulièrement dangereux et difficiles dans notre cité qui se prêterait aussi bien qu'une autre ville à ce type de moyens de transport avec un réseau de pistes dignes de ce nom. D'accord, c'est rarement plat, mais un quart d'heure de vélo, c'est une heure de fitness économisée. Et pourquoi ne pas rappeler à ceux qui redoutent le vélo que la marche est le mouvement le plus naturel de l'homme.

Le boum économique de ces deux dernières années a favorisé l'arrivée d'entreprises et la création de nombreux emplois. Notre ville se porte beaucoup mieux, puisque ses comptes ont dégagé un bénéfice et que le résultat est le meilleur depuis 1994. Notre dette a également diminué de manière importante.

Notre position à la périphérie des grands centres peut devenir un avantage pour plusieurs raisons. Les entreprises qui s'implantent dans nos régions sont peu néfastes pour l'environnement, puisqu'elles sont peu dispendieuses en matières premières et elles sont surtout riches en savoir-faire et innovation et s'insèrent parfaitement dans un plan de développement durable, ou mieux encore, soutenable.

La nature toute proche peut inciter des personnes à venir s'installer ici, loin du bruit et des grandes agglomérations. Nous disposons d'une offre culturelle riche à même de satisfaire les plus exigeants. Mais attention, nous devons veiller à l'utilisation rationnelle du terrain, en pensant à l'habitat groupé, plutôt qu'à l'habitat individuel et à l'utilisation des locaux existants plutôt, lorsque c'est possible, qu'à la construction de nouveaux bâtiments. Nous devons aussi développer nos collaborations avec nos voisins du Loche. Notre agglomération est la plus importante de l'Arc jurassien, y compris de la France voisine. Nous pouvons en devenir le pôle à condition de renforcer le réseau de Transports publics et d'utiliser des mesures coercitives, s'il le faut, pour supprimer les nuisances dues à un trafic automobile complètement disproportionné.

L'embellie économique ne doit pas nous faire oublier que la conjoncture ne dépend que rarement de nous et les cycles économiques sont bien réels et personne n'a jamais trouvé la recette pour les maîtriser totalement. Dans une économie

mondialisée et libéralisée à l'extrême, nous avons toujours moins d'emprise sur notre destin. A nous de nous forger un destin régional en travaillant en premier lieu, lorsque la politique des marchés publics le permet, avec les commerçants et artisans de nos régions qui sont de grands pourvoyeurs d'emplois.

Nous pouvons aussi essayer de nous protéger des effets de la conjoncture en évitant les erreurs. Un des plus grands dangers qui pourrait menacer notre commune serait de s'imaginer qu'une baisse des impôts serait un facteur dynamique susceptible de provoquer des arrivées en masse de nouveaux contribuables.

Je me permets d'insister, je l'ai fait à plusieurs reprises lors des deux législatures précédentes, l'impôt direct reste le moyen le plus juste de redistribuer les richesses à travers la solidarité des plus riches. Moins de rentrées fiscales signifie augmentation du prix des prestations offertes ou pis encore moins de prestations offertes à la population. Je suis aussi conscient que les petits et moyens revenus doivent être pris en compte. Les premiers parce qu'ils sont souvent à la limite, voire en dessous, du seuil de pauvreté, les seconds parce qu'ils sont dans une tranche de revenu où les charges de toutes sortes sont les plus fortes proportionnellement à leurs gains.

Ces dernières années, nous n'avons pas réellement pu compter sur l'appui du Canton pour assurer les équilibres régionaux. A nous de nous montrer pugnaces afin d'amener les gens du Château à voir que le Haut du canton existe.

Dernièrement, les médias se sont fait l'écho des quarante ans de mai 68. Plus largement, nous pourrions parler de l'année 1968 qui a été le théâtre d'évènements dans de nombreux pays à l'Est comme à l'Ouest à l'époque.

Je ne vais faire ici ni le procès, ni les louanges de cette période, mais rappeler que ces manifestations de mécontentement, ces révoltes visaient certains dysfonctionnements de notre société dont les politiques que nous sommes peuvent être responsables.

La semaine dernière, j'étais dans la région des volcans de Sicile. Ils étaient très actifs. Dans les volcans explosifs le magma très épais et visqueux forme des bouchons qui retiennent les gaz. Les gaz emprisonnés s'accumulent, la pression augmente et le bouchon finit par exploser en projetant roches, magma, laves et cendres dans l'atmosphère.

Par métaphore, il en est de même pour les hommes. C'est pourquoi, nous, les politiques, devons être à leur écoute et plus particulièrement des chômeurs, des immigrés, des travailleurs, des familles et des familles monoparentales dont le revenu ne permet pas de vivre décemment. La collectivité a le devoir d'offrir à cette partie de la population les moyens de vivre dignement.

La meilleure conjoncture et les meilleurs résultats financiers devraient aussi profiter à ceux-ci.

Au risque de choquer, je pourrais faire mien ces mots de Théodore Monod, le grand explorateur saharien. Je le cite : "Je n'y suis pour rien mais cela doit être inscrit quelque part dans mes chromosomes, mais je serai toujours instinctivement, pour le loup, parce qu'il est libre et ne porte ni livrée, ni képi, et pour le mal-pensant, le non-conformiste, le méprisé, le sans-voix, l'inécouté et à la limite le persécuté, voire "l'interpellé", comme on dit aujourd'hui, par euphémisme et en oubliant le vrai sens du mot "arrêté"."

Durant cette première année de législature, j'espère que nous pourrons poursuivre nos travaux dans la sérénité, comme ce fut le cas lors des deux dernières années. J'espère aussi que notre réflexion soit riche, originale et féconde et que nous puissions aller à l'essentiel et renoncer à couper les cheveux en quatre pour le seul plaisir de faire des effets de manche et des ronds de jambe. J'espère aussi que nous saurons mettre cette ville, cette région en lumière, que nous saurons garder nos spécificités, nos valeurs d'accueil, de solidarité et de partage.

Mon engagement politique, social et écologique est la suite d'un engagement chrétien dans ma jeunesse où j'ai épousé les thèses des prêtres ouvriers et des théologiens de la libération où la foi devait se manifester par les œuvres. A cette époque, durant mes études, j'ai été confronté à toute la pensée socialiste, de Proudhon à Marx, en passant par les utopistes. Enfin, en 1972, le rapport "Halte à la croissance" du Club de Rome m'ouvrait les yeux sur notre monde fini. Je suis aujourd'hui un peu de tout cela.

Mais je suis aussi aujourd'hui président du Conseil général de la Ville pour une année et j'userai de mon devoir de réserve lors des débats sauf si je devais une fois ou l'autre, par mon vote, faire pencher la balance. Dans ce cas, je le ferai selon mes convictions et dans l'intérêt de la ville.

Tout à l'heure à la fin de la présente séance vous serez invités à partager un moment de convivialité. Selon la tradition des Verts, nous savourerons une fondue qui devrait nous permettre de commencer cette législature en harmonie, car comme le dit un proverbe africain, je cite : "Manger ensemble avec les mains (ce soir ce sera une fourchette) dans la même assiette établit un trait de communion, pacte de paix entre les individus".

Je vous remercie.

Applaudissements.

M. Philippe Lager, président : Nous allons passer maintenant au point 6 de l'ordre du jour, élection des commissions.

Je vous propose de procéder de manière simple pour cette élection. Vous avez tous reçu la liste des différentes commissions avec les personnes qui ont été désignées. Je propose simplement de les prendre une à une et éventuellement de compléter la liste lorsqu'il restait une personne à désigner. A la fin, si tout le monde est d'accord, nous voterons tacitement toutes ces commissions, sauf la commission des Energies, me précise le vice-chancelier. Celle-ci donnera lieu à un rapport du Conseil communal.

Je reprends ces informations dans l'ordre. La liste des commissions a disparu. Je pense que c'est M. Stähli qui a embarqué la petite feuille ! RIRES. Tant pis, j'y vais comme ça ! Je commence par les commissions prescrites par une loi cantonale.

Commission scolaire. Ici, il reste une personne à désigner par le POP. Le POP proposait M. Gilles Taillard comme troisième personne des représentants.

Commission de salubrité publique. Il y avait une personne à désigner encore chez Les Verts. Je demande aux Verts de le faire.

M. Fabien Fivaz, Les Verts : M. le président, Mesdames, Messieurs. Les Verts vous proposent M. René-Georges Zaslowsky.

Mme Pascale Gazareth, POP : Oui. M. le président. Concernant la commission de police du feu, j'avais complètement occulté le petit NB qui nous rendait attentif au fait que ces deux commissions allaient être fusionnées. Donc il était opportun de présenter la même personne. Dans ce cadre-là, nous présentons pour la police du feu M. Gianfranco Maule qui est également candidat pour la commission de la salubrité publique.

M. Laurent Iff, lib.-PPN : M. le président, Mesdames, Messieurs. En lieu et place de Mme Laurence Hainard à la commission de la Bibliothèque, nous vous proposons Mme Valérie Camarda. Nous avons procédé à cette rocade, car à la commission de santé sauf erreur, nous avons un siège de moins que ce qui était prévu. Merci.

M. Philippe Lager, président : Concernant la commission des Energies, je passe la parole à M. Kurth.

M. Laurent Kurth, conseiller communal (Economie, Urbanisme et Ressources Humaines) : M. le président, Mesdames, Messieurs, si vous permettez que le Conseil communal vous donne deux mots d'explication sur les raisons pour lesquelles il vous demande de ne pas désigner cette commission ce soir. Ce début de législature, le Conseil communal a mené une nouvelle réflexion sur l'accumulation de commissions qui toutes étaient de près ou le loin rattachées au Service de l'urbanisme et de l'environnement. Nous n'avons plus de Service de l'énergie en tant que tel. Et il souhaite vous proposer à la fin de l'été une transformation de cette commission des Energies en commission consultative qui permette d'associer des politiques et des spécialistes du domaine. Vous aurez évidemment tout loisir d'accepter ou de refuser cette proposition, mais il nous paraît un peu prématuré ou inutile de désigner une commission qui ne siégerait peut-être même qu'une fois dans les trois mois qui viennent avant de modifier sa fonction. Raison pour laquelle, nous vous proposons de reporter à la fin de l'été la désignation de cette commission des Energies.

M. Philippe Lager, président : Merci. Pour la commission de la sécurité publique, j'ai aussi une personne à désigner chez Les Verts.

M. Fabien Fivaz, Les Verts : M. le président, Mesdames, Messieurs. Les Verts vous proposent Mme Mariette Mumenthaler.

Mme Pascale Gazareth, POP : Nous proposons une petite rocade pour le POP. Dans la mesure où M. Gilles Taillard prend la commission scolaire, c'est M. Robin Stünzi que nous vous proposons pour la commission intercommunale d'aménagement du territoire.

M. Pierre-Alain Borel, soc. : M. le président, Mesdames, Messieurs. Nous proposons un changement, à savoir M. Alexandre Augsburger à la place de M. Aldo Salvi.

M. Jean-Pierre Veya, président du Conseil communal (Affaires culturelles, Santé, Sports et Jeunesse) : M. le président, Mesdames, Messieurs. En ce qui concerne la fondation Winterthour, le Conseil communal souhaite préciser les points suivants. Les statuts de cette fondation prévoient que le comité compte trois représentants de La Chaux-de-Fonds et trois représentants de Winterthour. Ces six personnes ont la charge d'en nommer une septième qui est le ou la présidente. Cette présidence tourne entre les deux villes et elle revient cette année à la Ville de La Chaux-de-Fonds. Nous souhaitons que vous soyez informés que Mme Mumenthaler, qui a été la vice-présidente sortante de cette fondation, sera candidate à cette fonction.

M. Philippe Lager, président : Merci. Nous en avons terminé avec toutes ces commissions. Je propose, s'il n'y a pas d'opposition concernant l'une ou l'autre des personnes, que le vote soit tout simplement fait tacitement. Y a-t-il une opposition ?

Applaudissements.

Résultat des élections dans les commissions

COMMISSIONS PRESCRITES PAR UNE LOI CANTONALE

Commission scolaire 15 membres

| | | |
|-------------------------------|-----------------------|-------|
| Can Oguzhan | Bois Noir 47 | PS |
| De Reynier Porta Marie-France | Fritz Courvoisier 29 | |
| Rufener Alain | Nord 119 | |
| Guyot Michel | Monique St-Héliier 13 | UDC |
| Hess Ursula | Montagnons 64 | |
| Zahnd Jean-Pierre | Espacité 3 | |
| Serra Dainotti Nadia | Progrès 117 | POP |
| Taillard Gilles | Progrès 125 | |
| Ziegler Daniel | Nord 119 | |
| Fleury Aline | Numa-Droz 66a | Verts |
| Hermann Anne | Cerisier 7 | |
| Hainard Frédéric | | L/PPN |
| Marguccio Antonino | Epargne 24 | |
| Curty René | Industrie 24 | R |

Commission de salubrité publique 9 membres

| | | |
|----------------------------|-------------------|-------|
| Capolupo Pascuale Vincenza | Forges 9 | PS |
| Tièche Thierry | Crêtets 106 | |
| Vuilleumier Serge | Croix-Fédérale 28 | |
| Hess Michel | Montagnons 64 | UDC |
| Schreyer André | Croix-Fédérale 24 | |
| Maule Gianfranco | Crêtets 2 | POP |
| Zaslowski René Georges | Rocher 12 | Verts |
| Tissot Yannick | Recorne 84 | L/PPN |
| Curty René | Industrie 24 | R |

Commission de la police du feu 3 membres

| | | |
|-------------------|-------------------|-----|
| Vuilleumier Serge | Croix-Fédérale 28 | PS |
| Schreyer André | Croix-Fédérale 24 | UDC |
| Maule Gianfranco | Crêtets 2 | POP |

Commission des naturalisations et agrégations 5 membres

| | | |
|-------------------|-----------------|-------|
| Clerc Celia | A.-M. Piaget 29 | PS |
| Diaz Sarah | Progrès 4 | |
| Parel Alain | Parc 145 | UDC |
| Temel Serdal | Locle 1b | POP |
| Blanc Pierre-Yves | Nord 161 | Verts |

COMMISSIONS DE GESTION**Commission de la Bibliothèque 13 membres**

| | | |
|-----------------------|-------------------|-------|
| Debély Martial | Numa-Droz 94 | PS |
| Huguenin-Elie Théo | Chemin Perdu 19 | |
| Lachat Stéphanie | Premier Août 39 | |
| Tissot Alain | Chapeau-Râblé 23 | |
| Courvoisier Dominique | Pouillerel 2 | UDC |
| Courvoisier Blaise | Pouillerel 2 | |
| L'Éplattenier Emilie | Croix-fédérale 48 | |
| Chalut Claire | Parc 101 | POP |
| Wenker Dimitri | Paix 89 | |
| Descharne Sylvie | Tunnels 6 | Verts |
| Kernen Sophie | Nord 3 | |
| Camarda Valérie | Foyards 70 | L/PPN |
| Vaucher Céline | Nord 77 | R |

Commission de l'action sociale 11 membres

| | | |
|------------------------|-----------------------|-------|
| Clerc Annie | Chevreuils 41 | PS |
| Kaious Jeanneret Nadia | Bd des Eplatures 60 | |
| Jemmely Josiane | Tertre 7 | |
| Chantraine Hugues | Léopold-Robert 32 | UDC |
| Locorotondo Angelo | Helvétie 31 | |
| Leòn Nadia | A.-M. Piaget 47 | POP |
| Von Kaenel Henri | Winkelried 41 | |
| Mumenthaler Mariette | Chevreuils 2 | Verts |
| Ratzé Olivier | Place d'Armes 2 | |
| Girardin Ana | Fleurs 9 | L/PPN |
| Parel Patrick | Fritz-Courvoisier 34d | R |

Commission des Infrastructures 11 membres

| | | |
|-----------------------|------------------------|-------|
| Hauri Daniel | Helvétie 31 | PS |
| Perosset Maurice | Moïse Perret-Gentil 37 | |
| Montandon Fabienne | Prés-Verts 14 | |
| Hess Michel | Montagnons 64 | UDC |
| Nussbaumer Daniel | La Joux-Perret 25 | |
| Favre Charles-André | Nord 13 | POP |
| Oppliger Henri | Numa-Droz 62 | |
| Bonnet François | Eplatures-Jaune 99 | Verts |
| John Julie | Commerce 81 | |
| Rohrbach Pierre-André | Le Valanvron 3 | L/PPN |
| Santschy Eric | Foyards 51 | R |

Commission des Sports 11 membres

| | | |
|--------------------------|---------------------|-------|
| Bühler Pascal | Temple-Allemand 35 | PS |
| Arumugum Anavee | Numa-Droz 83 | |
| Gruring Yves | Mélèzes 7 | |
| Schafroth Marc | Crêtets 141 | UDC |
| Vauthier Jacques | Crêtets 141 | |
| Di Stefano Roberto | Montagnons 20 | POP |
| Ziegler Nicolas | Progrès 125 | |
| Aeberhard Rolf | Temple-Allemand 103 | Verts |
| Bärtschi Janine | Ph.-H. Mathey 23 | |
| Gilliand Pascal | Confédération 25 | L/PPN |
| Oppliger-Matthey Corinne | Petites Crosettes 7 | R |

Commission de sécurité publique 11 membres

| | | |
|----------------------|-------------------|-------|
| Bentub Lourenço | F.-Courvoisier 58 | PS |
| Musy Daniel | Jardinets 5 | |
| Vuilleumier Serge | Croix-Fédérale 28 | |
| Hess Michel | Montagnons 64 | UDC |
| Parel Alain | Parc 145 | |
| Bärtschi Francis | Jardinets 5 | POP |
| Vurucu Inan | Eclair 8b | |
| Collaud Jean-Bernard | A.-M. Piaget 21 | Verts |
| Mumenthaler Mariette | Chevreuils 2 | |
| Dafflon Henri | Belle-Combe 5 | L/PPN |
| Beuchat Vanessa | Léopold-Robert 92 | R |

COMMISSIONS INTERNES DU CONSEIL GÉNÉRAL ****Commission financière 15 membres**

| | | |
|---------------------|--------------------|-------|
| Borel Pierre-Alain | Forges 11 | PS |
| Clerc Annie | Chevreuils 41 | |
| Duding Laurent | Tourelles 17 | |
| Locatelli Silvia | Crêtets 141 | |
| Legrix Jean-Charles | Le Cerisier 44 | UDC |
| Parel Alain | Parc 145 | |
| Schafroth Marc | Crêtets 141 | |
| Aris Esma | Arc-en-Ciel 2 | POP |
| Gazareth Pascale | Temple-Allemand 1 | |
| Guyot Olivier | Beauregard 1 | |
| Fleury Aline | Numa-Droz 66a | Verts |
| Lagger Philippe | Le Crêt-du-Loche 1 | |
| Hainard Frédéric | | L/PPN |
| Iff Laurent | Plaisance 35 | |
| Morel Sylvia | Marelle 24 | R |

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**Commission intercommunale La Chaux-de-Fonds, Le Locle**

| | | |
|-------------------|------------------------|-------|
| Locatelli Silvia | Crêtets 141 | PS |
| Pipoz Cyril | Moïse Perret-Gentil 37 | |
| Chantraine Hugues | Léopold-Robert 32 | UDC |
| Stähli Francis | Chapelle 4 | POP |
| John Julie | Commerce 81 | Verts |
| Cattin Denis | St-Gothard 44 | L/PPN |

Commission intercommunale d'aménagement du territoire (6 membres)

| | | |
|----------------------|--------------------|-------|
| Gagnebin Monique | Gibraltar 12 | PS |
| Augsburger Alexandre | Chapelle 11 | |
| Arlettaz Marc | Temple-Allemand 53 | UDC |
| Stünzi Robin | Crêt-Rossel 9 | POP |
| Kitsos Philippe | Paix 41 | Verts |
| Ummel Christophe | Valanvron 42 | L/PPN |

Fondation Winterthour – La Chaux-de-Fonds

| | | |
|---------------|------------------------|-----|
| Clerc Celia | Alexis-Marie Piaget 29 | PS |
| Hess Ursula | Montagnons 64 | UDC |
| Guyot Olivier | Beauregard 1 | POP |

COMITÉ DE LA CAISSE DE PENSIONS DU PERSONNEL COMMUNAL

| | | |
|-----------------------|-------------------|-------|
| Debély Martial | Numa-Droz 84 | PS |
| Renaud-Hunziker Loyse | Progrès 131 | |
| Chantraine Hugues | Léopold-Robert 32 | UDC |
| Stähli Francis | Chapelle 4 | POP |
| Faivre Charles | Avocat-Bille 12 | Verts |

M. Philippe Lager, président : Merci. Avant de clore la séance, j'ai deux communications à vous faire.

La première me vient de la chancellerie. Elle concerne les interpellations, motions, postulats et autres papiers que vous pourriez délivrer. La chancellerie souhaiterait qu'à côté de vos signatures, en particulier en début de législature, vous fassiez figurer vos initiales. Quelques fois, les signatures sont fort peu lisibles, même en comparant avec la liste qui se trouve à l'entrée de la salle. La chancellerie vous remercie de bien vouloir penser à cela. Je le dis directement aujourd'hui.

M. Veya va vous faire une deuxième communication.

M. Jean-Pierre Veya, président du Conseil communal (Affaires culturelles, Santé, Sports et Jeunesse) : Merci. C'est un rappel plutôt. Les présidents de groupes ou présidents de partis ont reçu de M. Maurer, chef de la sécurité publique, une invitation qui s'adresse à l'ensemble des membres du Conseil général pour assister au match d'ouverture de l'Euro 08 le 7 juin de cette année à l'UBS Arena. Je rappelle aux personnes qui sont chargées de collecter les renseignements dans les partis qu'une réponse est attendue d'ici le 30 mai. Je vous remercie.

M. Philippe Lagger, président : Merci. Ceci étant dit, s'il n'y a pas d'autre intervention dans la salle, je peux clôturer la séance et vous inviter à vous rendre tous à la buvette du Pavillon des sports où vous allez pouvoir déguster la fondue, dont je vous parlais tout à l'heure. Merci. A bientôt.

Applaudissements.

La séance est levée à 20h30.

Le président :
Philippe Lagger

Le secrétaire :
Cyril Pipoz

La secrétaire-rédactrice :
Caroline Brand